

Ayant obtenu la certification ISO17025 « Exigence générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais » pour la première fois en 2018 pour les essais de sécurité électrique et en 2019 pour les essais CEM , les laboratoires CERTLabs ont été audités cette année par l'organisme TUNAC pour en renouveler la validité.

Aujourd'hui Le CERT annonce qu'il vient de recevoir le renouvellement de son accréditation pour tous ses laboratoires selon les exigences du référentiel ISO 17025 et cela pour cinq ans pour les essais décrit en annexe technique.



[Annexe technique](#)



[Certificat d'accréditation FR](#)